

PORTANT COMPOSITION DU JURY DE SECOND GROUPE D'ÉPREUVE PERMETTANT  
L'ACCÈS AUX FORMATIONS PARAMÉDICALES PARAMÉDICALES  
POUR LE PORTAIL READAPTATION, LASR2, LASR3 ET N1 STAPS PASSERELLE KINE

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu la Loi du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ;

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'Arrêté du 2 septembre 2015 relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,

Vu l'Arrêté du 17 janvier 2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant aux diplômes d'Etat de masseur- kinésithérapeute ;

Délibération n°2023-06-27-11 portant sur les règles de classement et d'admission dans les études paramédicales 2023/2024

Vu les statuts de l'UCA ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La composition du jury de second groupe d'épreuve permettant l'accès aux formations paramédicales pour le Portail Réadaptation, LASR2, LASR3 et N1 STAPS Passerelle kiné de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales comme suit :

Vincent SAPIN, Président du jury, Membre du jury Portail réadaptation

Diane ARDUINI, Orthoptiste - Membre extérieur

Benoît BEDEL, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Sabrina CHABRILLANGES, Orthoptiste - Membre extérieur

Céline CHARLES, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Sandra COLLOT, Orthoptiste - Membre extérieur

Emmanuel COUDEYRE, Membre du jury Portail réadaptation

Lech DOBIJA, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Sandrine EXBRAYAT, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Jérémy GANDON, Membre du jury Portail réadaptation

Sébastien GIROLD, Membre du jury Portail réadaptation

Aurélien JAZDZEWSKI, Membre du jury Portail réadaptation

Christophe LABOURIER, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Anne-Cécile LARRICQ, Ergothérapeute - Membre extérieur

Florie MONIER, Membre du jury Portail réadaptation

Mégane PEROT, Ergothérapeute – Membre extérieur

Alban PLANTIN, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Elodie RAULT, Orthoptiste - Membre extérieur

Raphaël TOURNIER, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur

Philippe VORILHON, Médecin – Membre extérieur

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

Le 21 juin 2024

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*